



## RÈGLEMENT OFFICIEL DU 1er

### CONCOURS du meilleur Bredala

#### du Domaine du HIRTZ

#### Article 1 – Organisation

Le Domaine du HIRTZ, situé à Wattwiller Lieudit Hirtzenstein 68700 Wattwiller, organise le **1er Concours du Meilleur Bredala de Noël** à l'occasion du **Mini Marché de Noël du Terroir, le mardi 23 décembre 2025**.

Ce concours est gratuit, convivial et sans obligation d'achat.

#### Article 2 – Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne majeure (ou mineur accompagné d'un représentant légal).

Pour participer, il est nécessaire de :

- s'inscrire **avant le 22 décembre 2025** en complétant la fiche d'inscription,
- déposer un sachet ou une boîte contenant au minimum 10 bredalas,
- présenter une seule variété de biscuit par participant.

Les recettes doivent être **100 % maison**. Les biscuits achetés dans le commerce sont strictement interdits.

#### Article 3 – Dépôt des bredalas

Les bredeles devront être déposés à l'accueil **au plus tard le 22 décembre 2025 à 18h** selon les modalités précisées par l'organisation.

Chaque dépôt devra être accompagné de la fiche d'inscription complétée.

#### **Article 4 – Jury et dégustation**

Les dégustations auront lieu **le 23 décembre 2025 au matin**, à l'aveugle.

Le jury sera composé de profils variés (adulte, senior, enfant) afin de garantir une évaluation équilibrée, impartiale et bienveillante.

La décision du jury est souveraine et sans appel.

#### **Article 5 – Critères d'évaluation**

Les bredalas seront évalués selon plusieurs critères : goût, texture, visuel, respect de la tradition et originalité.

Une grille d'évaluation est utilisée par chaque membre du jury.

#### **Article 6 – Classement et remise des prix**

Les **trois meilleurs bredalas** seront récompensés.

La **remise des prix aura lieu le 23 décembre 2025 à 17h30**, lors du Mini Marché de Noël du Terroir.

Lots :

- **1er prix** : Une expérience Spa Nordique 4h pour 2 personnes
- **2e prix** : 2 accès Spa Nordique 4h
- **3e prix** : 2 accès Spa Nordique 2h

#### **Article 7 – Données personnelles**

Les informations collectées sont destinées uniquement au Domaine du HIRTZ dans le cadre du concours et de ses communications.

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

#### **Article 8 – Acceptation du règlement**

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.